

Lundi 15 juillet 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 15 juillet 2024 à 20 h 00.

Sont présents Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :
Francis Ouellet, Isabelle Chouinard, Josée Chouinard, François Gagné-Bérubé et Céline Langlais, sous la présidence de Madame Solange Morneau, mairesse formant quorum.

Est absent Monsieur Rémi Pelletier, conseiller.

Sont aussi présentes Mesdames Louise St-Pierre, greffière et Emilie Poulin, directrice générale par intérim.

OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2024-07-301

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Autorisation de paiement d'une facture à BFL Canada risques et assurances inc.
4. Autorisation de payer la demande de paiement numéro 1 à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) en regard du contrat pour les travaux de remplacement de trottoirs.
5. Mandat à Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. pour la réalisation des plans et devis pour la réfection du 4^e Rang Est.
6. Mandat à Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. pour la réalisation des plans et devis pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts sur une section de la rue Adélar.
7. Mandat à la mairesse et à la greffière pour signer un avenant au contrat de services professionnels en ingénierie intervenu avec Les Services EXP inc. dans le cadre du projet de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues.
8. Renouvellement du contrat d'entretien hivernal des routes 230 et de Kamouraska sous la juridiction du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027.
9. Période de questions.
10. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Céline Langlais

et résolu unanimement de l'adopter en reportant cependant l'item 6 à une séance ultérieure.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-07-302

AUTORISATION DE PAIEMENT D'UNE FACTURE À BFL CANADA RISQUES ET ASSURANCES INC.

CONSIDÉRANT une demande de paiement datée du 7 juin 2024 de BFL Canada risques et assurances inc. au montant de 21 719,91 \$ relative aux comptes d'honoraires des professionnels mandatés dans le dossier du refoulement du 18 août 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Francis Ouellet

et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture de BFL Canada risques et assurances inc. au montant de 21 719,91 \$ datée du 7 juin 2024.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-07-303

AUTORISATION DE PAYER LA DEMANDE DE PAIEMENT NUMÉRO 1 À 2646-1871 QUÉBEC INC. (AMÉNAGEMENT BENOÎT LEBLOND) EN REGARD DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROTTOIRS.

CONSIDÉRANT le Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-03-91 de ce conseil octroyant les travaux de remplacement de trottoirs à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) au montant de 268 852,37 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement numéro 1 émis par Monsieur Guillaume Bouchard, ingénieur de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. en date du 21 juin 2024 approuvant le paiement de la demande produite par 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) au montant de 123 641,23 \$ incluant les taxes, laquelle inclut des coûts supplémentaires au montant de 2 826 \$ liés à la directive de changement numéro DC-001 émis le 7 juin 2024;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale par intérim datée du 25 juin 2024 d'approuver les modifications identifiées dans la directive de changement numéro DC-001 représentant un coût supplémentaire de 2 966,94 \$ incluant les taxes, conformément à l'article 29 du Règlement numéro 335-2019 sur la gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement d'autoriser le paiement d'une somme de 123 641,22 \$ incluant les taxes à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Leblond) et une retenue de garantie de 10 %.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-07-304

MANDAT À BOUCHARD SERVICE-CONSEIL S.E.N.C. POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RÉFECTION DU 4^e RANG EST.

CONSIDÉRANT que des travaux de pavage doivent être réalisés dans le 4^e Rang Est, de la route Bélanger jusqu'à la limite de la Ville avec la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska;

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer plusieurs ponceaux avant de procéder au pavage;

CONSIDÉRANT l'offre de service de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. datée du 25 juin 2024 pour la réalisation des plans et devis pour le remplacement de sept ponceaux et la réfection du pavage du 4^e Rang Est au montant de 20 936,95 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chouinard

et résolu unanimement :

- d'accepter l'offre de services professionnels datée du 25 juin 2024 de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. au montant de 20 936,95 \$ incluant les taxes afin de réaliser les plans et devis pour le remplacement de ponceaux et la réfection du pavage du 4^e Rang Est;
- de pourvoir au paiement de la dépense autorisée par la présente résolution à même le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2024.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-07-305

MANDAT À LA MAIRESSE ET À LA GREFFIÈRE POUR SIGNER UN AVENANT AU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE INTERVENU AVEC LES SERVICES EXP INC. DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉFECTION DE CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS ET TRAVAUX DE VOIRIE DANS DIVERSES RUES.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2022-04-159 de ce conseil octroyant à Les Services EXP inc. un contrat de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance de travaux dans le cadre du projet de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues au montant total de 313 651,80 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que ce contrat est conditionnel à l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt relatif à la réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues et à une décision du conseil décrétant ces travaux, à l'exception des étapes 1, 2 et 3 de l'offre de prix;

CONSIDÉRANT que l'estimation des coûts soumise par Les Services EXP inc. en 2023 a incité la Ville à revoir certains paramètres du projet, incluant son financement;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier les plans et devis produits par Les Services EXP inc. dans le cadre du projet de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues;

CONSIDÉRANT le projet d'avenant au contrat de services professionnels soumis aux membres du conseil pour le paiement d'honoraires supplémentaires au montant de 115 110 \$ avant taxes à Les Services EXP inc., étant entendu que la dépense totale nette qui pourra être payée dans le cadre de cet avenant est de 133 798,17 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Francis Ouellet

et résolu unanimement :

- de ratifier les termes de l'avenant au contrat de services professionnels en ingénierie à intervenir avec Les Services EXP inc. relativement au projet de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues;
- de mandater la mairesse, Madame Solange Morneau et la greffière, Me Louise St-Pierre à signer, pour et au nom de la Ville, ledit avenant.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-07-306

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES 230 ET DE KAMOURASKA SOUS LA JURIDICTION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LES SAISONS 2024-2025, 2025-2026 ET 2026-2027.

CONSIDÉRANT que le contrat d'entretien d'hiver des routes 230 et de Kamouraska existant entre la Ville et le ministère des Transports et de la Mobilité durable est échu;

CONSIDÉRANT une correspondance datée du 18 juin 2024 du ministère qui établit à 50 003 \$ le prix pour la saison 2024-2025;

CONSIDÉRANT les options soumises à la Ville quant à la durée du prochain contrat et les possibilités d'indexation;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale de retenir l'option du contrat ferme de trois ans avec indexation du prix global forfaitaire pour les deux saisons suivantes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement :

- d'accepter la proposition de renouvellement du contrat portant le numéro de dossier 6509-24-4523 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglçage de la route 230 et de Kamouraska sous la responsabilité du ministère, valide pour la saison 2024-2025 avec indexation du prix global forfaitaire pour les saisons 2025-2026 et 2026-2027;
- de mandater Madame Emilie Poulin, directrice générale par intérim à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat à intervenir avec ledit ministère.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

2024-07-307

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question.

2024-07-308

CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Chouinard

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 13.

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière

Signature du procès-verbal

Solange Morneau, mairesse

Me Louise St-Pierre, greffière